



Luxembourg, le 23 juin 2014
11156/14
(OR. fr)
PRESSE 355

L'UE prépare une mission de soutien à la réforme du secteur de la sécurité en Ukraine

Le Conseil a approuvé ce jour le concept relatif à une mission menée dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune de l'UE pour aider l'Ukraine à réformer le secteur civil de la sécurité, de la police et de l'État de droit, et a exprimé son soutien politique à sa mise en place.

Cette mission fournirait des conseils stratégiques en vue du développement de services de sécurité pérennes, responsables et efficaces qui contribuent au renforcement de l'État de droit en Ukraine. Les conseillers de l'UE s'attacheraient dans un premier temps à aider les instances ukrainiennes compétentes à élaborer des stratégies révisées en matière de sécurité, en coordination et en cohérence avec les autres actions de l'UE, ainsi qu'avec l'OSCE et les autres partenaires internationaux.

M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a déclaré: "*L'Ukraine a sollicité l'aide de l'UE, au moment où elle s'engage sur la voie essentielle de la réforme du secteur civil de la sécurité. Notre mission mettrait l'expertise européenne à la disposition des autorités ukrainiennes, afin de les aider à améliorer la gestion du maintien de l'ordre de manière à ce que celui-ci soit efficace, juste et sous contrôle démocratique. La décision prise aujourd'hui démontre que l'UE est résolument attachée à la stabilité et à l'État de droit en Ukraine, avec l'intention de contribuer à la création d'un secteur de la sécurité moderne qui réponde aux attentes de tous les citoyens ukrainiens.*"

Le quartier général de la mission sera installé à Kiev, mais une action régionale permettant d'effectuer des tâches de conseil est prévue dès que possible. Le mandat initial de la mission serait de deux ans.

P R E S S E

La décision de ce jour marque le début de la planification opérationnelle et le lancement d'autres préparatifs en vue d'une mise en place rapide de la mission. Une première équipe devrait être déployée d'ici quelques semaines. Des actes juridiques seront nécessaires pour la constitution formelle de la mission et le lancement de ses opérations.

Pour en savoir plus:

[Conclusions du Conseil sur l'Ukraine](#)

[Les relations de l'UE avec l'Ukraine](#)
